



Évaluation de Départ

Objectif de l'évaluation de départ

Avant toute entrée en formation pratique, une évaluation de départ est réalisée de manière obligatoire. Elle a pour but de :

- Estimer le volume d'heures prévisionnel nécessaire pour amener l'élève au niveau requis pour se présenter à l'examen du permis de conduire.
- Adapter le parcours pédagogique à chaque élève selon ses compétences initiales.

Déroulement de l'évaluation de départ

Chez HDC CONDUITE, l'évaluation de départ est effectuée exclusivement à l'aide d'un logiciel agréé.

L'évaluation comprend :

- Un questionnaire de connaissances théoriques (bases du Code de la route, sécurité routière).
- Des exercices de simulation (réactions face à des situations de conduite virtuelles).
- Une analyse du comportement en situation simulée (réflexes, coordination, gestion du stress).
- Une auto-évaluation par l'élève de son expérience antérieure.

Durée de l'évaluation : environ 45 minutes.

Moyens utilisés

- Logiciel professionnel agréé permettant de mesurer :
 - Les capacités psychomotrices (réflexes, coordination, anticipation)
 - Les connaissances théoriques du Code
- La capacité à comprendre des consignes simples. Le logiciel fournit un rapport automatique utilisé pour déterminer le volume d'heures prévisionnel.

Suite de l'évaluation

À l'issue de l'évaluation :

- L'élève se voit proposer un volume d'heures indicatif de formation.
- Ce volume peut être réévalué selon la progression réelle de l'élève au cours de sa formation.

Un document d'évaluation est remis à l'élève ou intégré à son dossier pédagogique.

Important

L'évaluation de départ n'est pas un examen. C'est un outil pédagogique pour garantir un parcours personnalisé et adapté.